Citoyenneté

A Grenoble, Cause commune rend les habitants acteurs de la transformation sociale de leur territoire

décembre 2010

Imprimer la page

Index

- Type d'action
- <u>Département</u>
- Porteur(s) de l'action
- Objectif(s) et bref descriptif
- Origine(s)
- Description détaillée
- Bilan
- Partenaire(s)
- Moyens

Type d'action

- Développement social
- Inclusion
- Lien social
- Partenariat / transversalité
- Pratiques professionnelles

Département

Isère (38)

Porteur(s) de l'action

Secours catholique

Objectif(s) et bref descriptif

Pour susciter liens et relations de voisinage et rendre les habitants acteurs de la transformation sociale de leur territoire de vie, une équipe du Secours catholique de Grenoble arpente plusieurs quartiers périphériques de la capitale iséroise et appuie les habitants dans l'organisation de collectifs et de projets de développement local.



Origine(s)

En France, le Secours catholique Caritas France a pour mission de venir en aide aux personnes en difficultés sociales en les accueillant au sein de ses locaux et en leur prodiguant conseils, services, biens de première nécessité... En 2001, à Grenoble, un chargé de mission décide de dépasser cette attitude caritative et d'assistanat. Partant du constat que l'association ne parvenait à toucher que ceux qui venaient "chercher de l'aide dans la boutique", il développe une approche tournée vers le terrain et la mobilisation des personnes. Féru de méthodologie du développement apprise lors de séjours à Caritas Inde, en Amérique latine et en Afrique, le chargé de mission décide d'adapter cette approche qui considère les personnes comme principales ressources du projet, sur le territoire grenoblois et propose à la direction nationale de Caritas France de débloquer des moyens pour l'expérimenter. Une équipe de quatre animateurs-développeurs est recrutée.

L'équipe Cause commune rencontre dès lors une série d'interlocuteurs experts des territoires de la métropole grenobloise, élus, travailleurs sociaux, journalistes, professionnels et universitaires, et établit à partir de là une liste de 14 quartiers "en nécessité de lien social". Les animateurs visitent ensuite les quartiers et mettent au point une grille de critères et d'évaluation du besoin en lien social et des caractéristique permettant de mener à bien la mission (accessibilité en vélo, taille humaine de la zone, potentialité identifiée des habitants, tissus associatif limité pour ne pas se marcher sur les pieds, caractère "relégué" du quartier'). Au mois de juin 2001, l'action Cause commune commence sur trois quartiers: le quartier Léon Jouhaux et la Cité Jean Macé à Grenoble, et le quartier Champberton à Saint Martin d'Hères.

Description détaillée

En binômes, les animateurs de Cause commune arpentent durant deux à trois heures un quartier à la rencontre des habitants présents dans l'espace public, au rythme d'une à deux fois par semaine. Si le fait de n'appartenir à aucun organisme ou institution, leur permet d'occuper une position neutre donc les rend plus "abordables" aux yeux des habitants, il nécessite malgré tout un processus d'adoption et cela de la part des résidants comme des travailleurs sociaux. Il faut selon les quartiers six mois à deux ans pour faire naître une dynamique collective entre les habitants.

Dans un premier temps, l'objectif de ces visites est de faire des rencontres, connaître et se faire connaître en écoutant les habitants parler de leur vie et de celle de leur cité. Les animateurs ont alors pour fonction de faire apparaître dans l'échange la capacité des habitants à améliorer leur existence en proposant leur soutien. Ils les encouragent à agir collectivement, à vaincre le fatalisme et la résignation, à dépasser le regard négatif qu'ils peuvent porter sur eux-mêmes et leur quartier. L'équipe de Cause commune ne cherche pas à cibler un public spécifique : elle ne choisit pas les individus avec lesquels elle travaille et tente de travailler avec toutes les personnes du quartier.

Des habitants, des actions

Une fois la population rencontrée, les animateurs les accompagnent dans la création d'un collectif d'habitants informel. Comptant en règle générale une dizaine d'habitants actifs, le collectif a pour objet la mise en 'uvre de micro-actions dans lesquelles les habitants vont se retrouver acteurs de leur quartier. Ils peuvent ainsi progresser collectivement dans la confiance en eux-mêmes par de "petites réussites". Ainsi, l'idée n'est pas de mener de grands projets mais des transformations directes qui donnent envie d'aller plus loin et de construire avec comme mot d'ordre que les transformations visibles amènent à la transformation sociale.

Les actions sont aussi diverses que variées issues des besoins et des envies des habitants allant à la rencontre des animateurs de Cause commune. Ainsi, dans un des quartiers, un collectif de

femmes turques, macédoniennes et indiennes' se constitue pour l'organisation avec le CCAS de cours d'apprentissage de français.

Dans d'autres quartiers, les habitants mènent des actions d'auto-construction et travaillent sur les aménagements extérieurs, la réhabilitation des cages d'escaliers, jusqu'à un groupe d'habitants mécontents de l'inertie des pouvoirs publics sur l'entretien des rues qui décident d'eux-mêmes de reboucher les nids de poules. Enfin, très souvent ces collectifs d'habitants s'engagent dans des actions de convivialité du type fêtes collectives, animations de repas, soirées découvertes culturelles'

Des partenaires des habitants pour les actions

Dans la mise en oeuvre des actions, les collectifs d'habitants suscités travaillent fréquemment en partenariat étroit avec les institutions présentes dans le quartier et les professionnels du social : CCAS, Prévention spécialisée, Centres sociaux, écoles, associations, clubs sportifs, DSU, foyer social' Alors que la première année d'activité, l'équipe de Cause commune se dirigeait uniquement vers les habitants, avec dans l'idée que les personnes rencontrées allaient naturellement les orienter vers les acteurs sociaux du territoire, aujourd'hui, une démarche d'information est faite auprès des professionnels du quartier dès l'arrivée sur une nouvelle zone. Cette démarche s'est imposée afin d'éviter tout malentendu avec les travailleurs sociaux déjà installés qui pouvaient percevoir la présence des animateurs comme une concurrence et une remise en cause de leur travail. Aujourd'hui, Cause commune rend compte régulièrement de son activité auprès des acteurs du territoire et est même devenue une source de données pour l'établissement des diagnostics sociaux.

Une dynamique qui essaime "au national"

En 2002, deux autres quartiers sont investis par l'équipe de Cause commune. Les binômes se rendent désormais également dans le quartier grenoblois d'Abry et au Grand Trou de Péage de Vizille. Une première évaluation réalisée par un organisme indépendant le Ciedel est faite au bout de trois ans qui tire un bilan positif des dynamiques instituées et encourage à continuer sur la même voie en accentuant le mouvement. En 2005, le quartier Champ-Fleury de Bourgoin-Jallieu se rajoute à leur action.

D'un point de vue quantitatif, en 2008, l'équipe grenobloise avait effectué 459 visites et rencontrée 3100 personnes. 139 rencontres collectives d'habitants animés par eux-mêmes avaient été organisées touchant 992 résidants.

D'un point de vue qualitatif, la constitution de collectifs en associations est la preuve de la prise d'autonomie des habitants et de la dynamique citoyenne impulsée. La place et le rôle des habitants dans le quartier est aujourd'hui mieux prise en compte notamment par les bailleurs sociaux. Effet "secondaire", les animateurs constatent sur certains territoires, le réinvestissement des professionnels de terrain qui répondent aux sollicitations des habitants mobilisés.

Aujourd'hui Grenoble est devenue équipe de ressource nationale décentralisée au sein du réseau Caritas Secours catholique afin de partager l'expérience et d'essaimer ce mode d'action sur d'autres territoires de l'hexagone. Des animateurs du Secours catholique viennent s'y former en semaine d'immersion ; d'autre part, l'équipe de Grenoble anime trois fois par an un séminaire national sur le sujet.

Saint-Brieuc, Nice, Toulon, Marseille, Perpignan, l'Oise, la région parisienne bénéficient désormais du programme Cause commune.

Bilan

Remobilisation des habitants dans l'action Dynamisation collective d'un quartier Renforcement du lien habitants/professionnels

Partenaire(s)

DSU
Grenoble et son agglomération
Caf de Grenoble
Conseil général de l'Isère

Moyens

Humains:

Quatre animateurs pour un total de 1,5 équivalent temps plein

Financiers:

Budget annuel de 48 000 euros dont 1/3 financé par les collectivités locales, la Caf et la politique de la ville.

Contact

Jean-Luc Graven

Animateur

Cause Commune

Adresse: 8 place Clément

38400

Saint-Martin-d'Hères

France

Tél.: 04 57 13 81 21

Courriel: devt-social@secours-catholique.9pass.net

Site web: https://causecommune.blog/